

INGREQ
COMPLEXE AQUATIQUE

Ville de
Montauban



TARN ET GARONNE
NATATION



Longue distance 82

La Montalbanaise

Challenge 9 février 2025

Benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et masters



Programme de la compétition :

Dimanche 8 février 2025

- 8h00 : Ouverture des portes, début de l'échauffement
- 9h00 : Début des épreuves .
- 12h30 : Fin prévue des épreuves ;
- 13h30 : Ouverture des portes, début de l'échauffement ;
- 14h00 : Fin de l'échauffement ;
- 14h15 : Début des épreuves ;
- 18h00 : Fin prévue des épreuves
- 18h15 : Podium

Épreuves le matin : 50m mannequin, 100m Bouée Tube et 100m mannequin palmes
Epreuves l'après midi : 100m combiné, 200 SLS

Attention : les horaires et les épreuves communiqués ci-dessus peuvent être modifiés en fonction des inscrits. Un planning plus précis pourra être communiqué une fois toutes les inscriptions reçues.

Règlement de la compétition :

Cette compétition est organisée par l'Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme. Elle est inscrite au calendrier national des compétitions de la FFSS.

Le championnat départemental du Tarn-et-Garonne est ouvert aux licenciés 2024-2025 de la F.F.S.S. et aux membres de fédérations étrangères affiliées à l'I.L.S. dans les catégories suivantes : benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, et masters (une catégorie).

Le règlement des épreuves est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.

Officiels :

Les officiels devront être engagés sur la compétition et selon la règle FFSS établie :

- de 2 à 10 compétiteurs inscrits : **1 officiel C minimum**
- de 11 à 15 compétiteurs inscrits : **2 officiels C minimum**
- + de 15 compétiteurs inscrits : **3 officiels C minimum**

Le repas des officiels, plongeurs, secouristes et bénévoles du dimanche midi est pris en charge par l'AMSS.

Classements et récompenses

Classement individuel :

Les 3 premiers par homme et femme par catégorie au classement général (Cumul des points des épreuves). Si un sauveteur d'un département autre que le 82 accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur. Le titre de champion départemental sera décerné dans toutes les catégories, homme et femme.

Classement par équipe :

Les 3 premiers clubs au classement général (cumul des points des épreuves). Si une équipe d'un département autre que le 82 accède au podium. L'attribution des points se fera selon le règlement FFSS.

Matériels et déroulé des épreuves :

Chaque structure devra apporter **2 mannequins DUMMY, 2 mannequins orange et 2 Bouées Tubes aux normes.**

Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur le site de la compétition.

Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

Inscriptions :

Les engagements sont à régler à la Ligue Occitanie FFSS avant le début de la compétition : 6 € par compétiteur et 10 € par club. Règlement par chèque le jour même.

Droit à l'image :

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

Lieux de la compétition :

Piscine Ingréo de Montauban, Boulevard Edouard Herriot, 82000 Montauban, France.